



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Centre-Val de Loire | 1988

---

### **Tours – Hôtel de Police**

Sauvetage programmé (1988)

**Henri Galinié**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12997>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Henri Galinié, « Tours – Hôtel de Police » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12997>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Tours – Hôtel de Police

Sauvetage programmé (1988)

Henri Galinié

---

Date de l'opération : 1988 (SP)

Inventeur(s) : Galinié Henri

- 1 En 1988, la réalisation d'un sauvetage programmé sur le site de l'Hôtel Police a permis de repérer une première phase d'occupation du site, marquée par la construction de bâtiments en bois dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Galinié, 1989). Leur orientation diffère de celle des constructions de la deuxième phase et s'aligne sur celle de bâtiments fouillés quelques dizaines de mètres plus à l'ouest par B. Randoïn en 1983 (*Gallia*, 1985 : 320). Datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., la deuxième phase fixe l'organisation de l'*insula* au cœur de laquelle la fouille est localisée sans que l'on en connaisse les limites. Six maisons sont construites et chacune connaît plusieurs états architecturaux. L'une est tournée vers le nord, deux vers le sud et une dernière occupe le centre de l'îlot ; un passage nord-sud chemine entre les propriétés. La troisième phase est marquée par des empiétements sur ce passage dont le plus important entraîne l'adjonction d'un balnéaire après 180-250 à la *domus* centrale dont l'utilisation se poursuit au IV<sup>e</sup> s. La date d'abandon de ce secteur, difficile à préciser, est donc tardive. Les niveaux postérieurs n'ont pas été examinés. Les traces d'une occupation de la fin du Moyen Âge, de la récupération de murs antiques au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> s. et d'un atelier de potier du XVI<sup>e</sup> s ont été observées.